



## ATELIER TOTALITARISME

Travailler sur la Mémoire de la Seconde Guerre Mondiale, le nazisme et les crimes contre l'humanité en Allemagne et en France implique d'aborder frontalement des notions historiques et politiques, à commencer par celle de «totalitarisme» et de «dictature», dans une perspective comparatiste entre l'enseignement français et l'enseignement allemand. Il convient d'essayer de cerner points communs et divergences dans la présentation et l'utilisation de certains concepts ou notions, car si les termes sont communs, leurs acceptations et utilisations ne sont pas forcément identiques. Comment s'organise l'étude du «totalitarisme» dans les programmes scolaires de Saxe-Anhalt et de l'EN française ?

### I- Dans le Land de Saxe-Anhalt

★ Remarques préliminaires par le Dr Michael Zingel, professeur au lycée Friedrich Ludwig Jahn-Gymnasium de Salzwedel

1. «Vu que l'Allemagne est un État fédéral, l'enseignement scolaire est du ressort des Länder. Ce programme du Land Saxe-Anhalt peut être considéré comme un exemple de l'enseignement du nazisme en Allemagne.
2. En Allemagne, il n'y a pas de matière Histoire-Géographie. Les deux matières sont séparées. En plus, le nazisme ne fait pas seulement objet de cours d'Histoire, mais il est aussi enseigné dans le cadre des programmes de «Sozialkunde» (sciences sociales), d'allemand, de «Ethik/Religion», des langues modernes (p.ex. en français, dans le cadre des relations franco-allemandes) etc... On peut se référer au tableau dans les *Rahmenrichtlinien*, page 30 (concernant les années scolaires 5-10).
3. En ce moment, en Saxe-Anhalt, une révision des programmes scolaires est en cours et concerne toutes les matières. Pour l'Histoire, la révision va commencer à la fin de l'année scolaire 2015/16, en vue de s'orienter plus vers le développement des compétences (*Kompetenzen*) de la part des élèves. Le programme actuel reste néanmoins une base de travail.
4. En Saxe-Anhalt, dans le programme d'Histoire, le nazisme s'enseigne dans la «9.Jahrgang» (Troisième) et dans le premier semestre du «12.Jahrgang» (Terminale). Cf. les *Rahmenrichtlinien*, pages 85-93, 92-95 pour la Troisième, et pages 121-123 pour la Terminale.»

★ Exemple d'études en cours d'Histoire - Professeur Michael Zingel

#### A- La dictature nationale-socialiste et l'holocauste/ *Nationalsozialistische Diktatur und Holocaust*

- A1- Hitler, l'idéologie nationale-socialiste, instruction raciale, antisémitisme; l'essor du NSDAP/ A. Hitler; *nationalsozialistische Ideologie: Rassenlehre, Antisemitismus; Der Aufstieg der NSDAP*
- A2- La prise nationale-socialiste de pouvoir/ *Die nationalsozialistische „Machtergreifung“*
- A3- Édification de la dictature nationale-socialiste/ *Aufbau der nationalsozialistischen Diktatur*
- A4- La dictature au quotidien et dans la «communauté populaire»[*dans les ouvrages que j'ai lu, c'est traduit par communauté du Peuple*]; raisons à l'acceptation de la dictature : milieu ouvrier; classes moyennes, femmes, jeunesse/ *Diktatur im Alltag u. in der „Volksgemeinschaft“; Gründe f. d. Akzeptanz der Diktatur: Arbeiter, Mittelstand, Frauen, Jugend*
- A5- Redressement économique, construction de l'économie de guerre jusqu'en 1939/ *Wirtschaftlicher Aufschwung, Aufbau der Kriegswirtschaft bis 1939*

A6- Discrimination et persécution des Juifs, holocauste et résistance/ *Diskriminierung u. Verfolgung von Juden, Holocaust, Widerstand*

B- L'Allemagne en conflit de systèmes 1 [je propose L'Allemagne dans le conflit des régimes -ou on peut garder systèmes] : l'Europe face à la formation des blocs/ *Deutschland im Widerstreit der Systeme: 1. Europa im Zeichen der Blockbildung*

B1- Les buts de guerre des puissances victorieuses; le début de la Guerre Froide/ *Die Kriegsziele der Siegermächte; Der Beginn des Kalten Krieges*

B2- Fin de la guerre en Allemagne : suites économiques et sociales; conférence de Potsdam; principes de la politique d'occupation, démontage/ *Kriegsende in Deutschland: Wirtschaftliche u. gesellschaftliche Folgen; Konferenz v. Potsdam: Grundsätze der Besatzungspolitik, Demontage*

B3- Différenciation des politiques d'occupation: dénazification/ *unterschiedliche Besatzungspolitik: Entnazifizierung*

B4- Différenciation des politiques d'occupation: démocratisation, refondation politique; double fondation d'État/ *Unterschiedliche Besatzungspolitik: „Demokratisierung“, polit. Neuaufbau; Doppelte Staatsgründung*

C- L'Allemagne en conflit de systèmes 2 (à corriger sur le modèle B?°: l'Allemagne divisée dans l'Europe divisée; de la séparation à l'unité étatique/ *Deutschland im Widerstreit der Systeme: 2. Das geteilte Deutschland im geteilten Europa – Von der Teilung zur staatlichen Einheit*

C1- La RFA des années 50: miracle économique, changements sociaux, transformation politique, mentalités/ *Die Bundesrepublik in den Fünfziger Jahren: Wirtschaftswunder, gesellschaftlicher Wandel, politische Veränderungen, Mentalität*

C2- La RDA des années 50 et 60 : construction du socialisme, le 17 juin [pour un lecteur français, je rajouterai l'année 1953], édification du mur et conséquences/ *Die DDR in den Fünfziger u. Sechziger Jahren: Aufbau des Sozialismus, 17. Juni, Mauerbau u. Folgen*

C3- Histoire de la RFA 1963-1990, relations inter-allemandes/ *Geschichte der BRD 1963-1990, innerdeutsche Beziehungen*

C4- Capacités réformatrices de la RDA : raisons et effets; de la chute du mur à la réunification/ *Reformfähigkeit der DDR: Ursachen u. Wirkungen - Vom Mauerfall bis zur Wiedervereinigung*

★ Les notions de «totalitarisme» et «dictature», enseignées, et au niveau Troisième, et au niveau Terminale, sont obligatoires pour tous les élèves dans leur cursus secondaire en Saxe-Anhalt, car ce Land dispose d'assez de professeurs d'Histoire pour le rendre possible. Si l'enseignement de l'histoire est obligatoire, tous les élèves ne choisissent pas cette discipline à l'examen et, s'ils le font, une partie de la note est obtenue en contrôle continu. D'autre part, étant donné le cadre fédéral de l'éducation en Allemagne, ce cas de figure n'est pas généralisable à l'ensemble de la République allemande.

◆ De plus, le terme de «totalitarisme» a recouvert des conceptions différentes dans les deux Allemagnes post-Deuxième Guerre Mondiale. Il en a été de même quant à la définition de la nature du nazisme. La Guerre-Froide s'est immiscée dans la terminologie politique et historique.

◆ Il en résulte qu'une égalité entre des deux systèmes (nazi/ communiste soviétique) ne peut s'envisager dans l'enseignement du «totalitarisme» en Allemagne. Les deux systèmes concernés n'étaient pas équivalents : l'idéologie différait et les crimes commis différaient également en nature et extension. Ceci explique un usage préférentiel du terme «dictature» pour parler des régimes du III<sup>e</sup> Reich\* et de la RDA. Pour le cas nazi, le régime est fréquemment qualifié de «dictature totalitaire». Il faut donc souligner que l'usage du terme «totalitarisme» est moins systématique qu'en France. N'oublions pas que nos collègues font cours à des élèves dont les parents ont connu le régime de la RDA ; certains y adhéraient et d'autres éprouvent de la nostalgie. Donc il s'agit aussi de ne pas déclencher de polémique inutile. (\* Vocabulaire nazi : beaucoup de termes employés couramment en France le sont beaucoup moins en Allemagne car considérés comme ressortant du vocabulaire nazi : III<sup>e</sup> Reich, asocial...)

◆ En Terminale, un semestre entier est consacré à «Démocratie et Dictature», ce qui souligne l'importance accordée à ces deux notions, soit en gros un volume horaire d'une soixantaine d'heures (1h = 45 min) sur 13 semaines, deux séquences de 2 h deux fois par semaine . Dans ce cadre programmatique, l'étude de la notion de «totalitarisme» revêt une importance d'autant plus fondamentale qu'elle recouvre deux situations historiques différentes pour les Allemands de Saxe-Anhalt (comme le montrent les sujets d'étude) : la dictature du NSDAP et la dictature du SED.

★ L'enseignement du «totalitarisme» aborde donc de manière différenciée les principaux régimes concernés :

★ Le totalitarisme soviétique : le régime soviétique est étudié d'Octobre 1917 à 1939, pour un tiers du volume horaire (environ 20 heures). L'idéologie bolchevique est étudiée en s'appuyant sur des textes marxiste-léninistes. Le «léninisme» sert de base pour l'établissement de la notion de «dictature» mais la notion n'existe pas explicitement dans le programme officiel. Sous la direction de Staline, la notion de «totalitarisme» est introduite.

★ Le totalitarisme fasciste : les fascismes italien et allemand occupent les 2/3 du volume horaire (environ 35 heures). Le cas italien n'occupe qu'environ 4 heures. Le cas allemand s'étudie à partir de la République de Weimar (5-6 heures).

★ En Terminale, au deuxième semestre, sur environ 13 semaines, les deux Allemagnes dans la Guerre-Froide sont étudiées (Cf. L'exemple). Les conséquences de la Conférence de Potsdam sont abordées en raison des «4 D» qui régissent le sort de l'Allemagne jusqu'en 1949 (Dénazification, Décentralisation, Décartellisation, Démilitarisation). L'histoire parallèle des deux Allemagnes de 1949 à 1989, avec l'étude des relations inter-allemandes, ne peut se faire sans le passé nazi à l'arrière plan.

★ En Saxe-Anhalt, le volume horaire imparti est réellement important et l'enseignement permet une étude en détails des systèmes et des idéologies à l'œuvre.

★ Le concept de totalitarisme, introduit avec l'étude du stalinisme, correspond globalement à la définition qu'en donne l'historien V. Pomian ("Les systèmes d'exercice du pouvoir instaurés par les fascistes, les nazis et les bolcheviks, innovaient par rapport à ceux qu'on connaissait auparavant. Cela est vrai même du premier qui bouleversa pourtant moins que les deux autres les structures de l'État. Le rôle du chef et son mode de fonctionnement, le parti unique et la terreur, l'importance accordée à la mobilisation des masses, le contrôle par le parti ou par l'État de tous les domaines de la vie sociale, de l'économie, de la culture, des loisirs, le fait de se donner une légitimité en renvoyant non au passé mais à l'avenir : quand on prend ces différentes institutions non une à une, mais ensemble, comme autant de composantes d'un syndrome, on constate que le régime qu'il caractérise n'avait aucun précédent." ).

◆ L'État nazi est défini par nos collègues allemands comme un État de normes et de masses, où le Führer fait le Droit, avec établissement d'un État arbitraire. Nos collègues allemands insistent sur l'organisation du système judiciaire: maintien d'une voie pseudo-légale, en tant que couverture légale et illusion d'une justice bureaucratique traditionnelle, fonctionnant sur des lois antérieures modifiées par les Nazis; établissement de cours de justice exceptionnelles, qui accompagnent la répression politique, les stérilisations forcées etc...; administration des camps de concentration, d'abord par la SA puis les SS. Une personne peut être libérée selon la voie judiciaire ordinaire mais être immédiatement transférée dans un camp de concentration selon les autres voies.

Hitler („oberster Gerichtsherr“, „D. Führer schafft das Recht“)

*Hitler ( Maître suprême du Droit, «le Führer fait le Droit»)*



<p>Gesetze, Verordnungen (im NS-Sinne verändert)/ Lois, décrets (modifiés dans un sens national-socialiste)</p> <p>Organe: Justiz/ Instrument : Autorité judiciaire</p> <p>Formale Gerichtsverfahren, Urteile/ procédure judiciaire formelle, arrêts judiciaires</p> <p>Willfähige Richter („Recht ist, was dem Volke nützt“)/ Juriste soumis («Le Droit est ce qui est utile au Peuple»)</p>	<p>„Reichstagsbrandverordnung“, Heimtückeverordnung/ Décret Incendie du Reichstag, Décret sur la Traîtrise</p> <p>Organe: Sondergerichte f. politische Straftaten (z.B. Volksgerichtshof, Erbgesundheitsgerichte)/ Instruments : tribunaux spéciaux pour les crimes politiques (ex: Tribunal du Peuple, Tribunaux de la santé héréditaire)</p>	<p>Willkürliche Verhaftungen, Konzentrationslager („Schutzhäft“)/ Arrestations arbitraires, camps de concentration (détentions préventives)</p> <p>Organe: SA, dann SS, Gestapo/ Instruments : SA, puis la SS, la Gestapo</p>
---	--	---



Unterdrückung, Terror

*Répression, Terreur*

(d'après Dr Michael Zingel)

Il est souligné dans cet enseignement que le nazisme repose sur un soutien populaire et des élites, sur le militarisme de la société (associations d'anciens combattants qui ne sont pas pacifistes) et une adhésion aux idéaux nazis; le comportement des groupes sociaux est étudié, la notion de «Volksgemeinschaft» est étudiée pour bien le montrer.

◆ Avec le cadre de la Guerre Froide, les deux régimes dictatoriaux (III<sup>o</sup> Reich et RDA) ne sont pas mis sur le même plan. Le terme totalitarisme n'est pas utilisé de manière globalisante en Allemagne. Si l'étude des apparences montrent les similitudes et les parallèles possibles entre les régimes dictatoriaux, l'enseignement souligne que ces régimes ont des causes différentes, une idéologie différente et ont commis des crimes différents, avec la mise en exergue du caractère exceptionnel des crimes nazis.

◆ De plus, en RDA, le fascisme nazi était bien sûr vu à travers le prisme idéologique du Léninisme : le capitalisme engendre l'impérialisme qui engendre la guerre. Le capitalisme peut se gouverner de deux manières : soit via une démocratie bourgeoise et parlementaire, avec des hommes politiques marionnettes du grand capital; soit, en période de crise, quand les masses contestent le système, via un régime fasciste dont la violence a comme but d'empêcher la révolution ouvrière. Hitler était donc présenté comme le jouet des la grande industrie capitaliste allemande (Thyssen etc...). Cette vision est désormais bien sûr abandonnée.

Ceci représente l'enseignement de l'histoire au lycée en Saxe-Anhalt. Rappelons que tous les élèves allemands ne suivent pas ce cursus.

## II- Approche française de l'enseignement du « totalitarisme »

(à travers programmes nationaux et fiches Eduscol d'accompagnement)

En France l'enseignement de l'Histoire, associée à la géographie, est présent à tous les échelons de l'enseignement du primaire au secondaire. Il est évalué dans les examens terminaux (Brevet du collège ; Baccalauréat)

★ Les notions de «totalitarisme» et de «dictature» sont abordées en collège au niveau Troisième et en lycée, au niveau Première principalement. Toutefois les cursus au-delà de la troisième sont diversifiés et l'enseignement des totalitarismes et génocides n'y est plus abordé sauf de façon très ponctuelle . Par exemple dans le programme de 1ere STMG, le professeur peut choisir d'aborder en sujet d'étude ( environ 3h) « vivre dans l'Italie mussolinienne », ce sujet s'inscrit dans le thème : « L'Europe, un espace marqué par deux conflits mondiaux »

★ Classe de Troisième, le thème I : « Guerres mondiales et régimes totalitaires » doit représenter 30 % de l'horaire annuel d'Histoire soit environ 16h ( 1h = 55 min la plupart du temps) . On insiste sur Staline et Hitler, le mot dictature n'apparaît pas.



★ Classe de Première Générale

◆ La question constitue le thème III du programme «Genèse et affirmation des régimes totalitaires (soviétique, fasciste et nazi)» à traiter en 10 à 11 h, le thème II est consacré à la « Guerre au XXe s ». Il s'agit de parcourir genèse, points communs et spécificités en prenant en compte le contexte et l'évolution des historiographies sur cette question. Or ce concept de totalitarisme a été longtemps controversé, car perçu comme une volonté de mettre les régimes fasciste, stalinien et nazi sur le même plan, et donc d'induire une banalisation du nazisme. Communistes et « compagnons de route » intellectuels l'ont dénoncé comme étant une arme anti soviétique au temps de la Guerre Froide. Ils étaient donc étudiés séparément. Le programme invite à voir si le concept est opératoire pour des historiens. Une comparaison historique de ces régimes est-elle possible ? Il faut dégager les spécificités de chaque régime, par delà un certain nombre de ressemblances. Cette comparaison historique doit donc permettre une analyse comparée portant sur la *genèse* de ces régimes, sur les *points communs* et les *spécificités* de leurs fonctionnements respectifs.

◆ Sur la genèse des totalitarismes, la fiche Eduscol livre un rapide résumé des controverses entre historiens (Sternhell, Mosse, Nolte [auquel les collègues allemands ne font plus référence], Furet). Quelle place à la Première Guerre Mondiale dans l'origine des totalitarismes ? Nazisme et communisme soviétique sont-ils comparables ? Le nazisme n'est-il qu'une réaction au bolchevisme ?

◆ Sur les points communs et spécificités, l'analyse doit se fonder sur des caractéristiques évidentes partagées par ces régimes : terreur de masse, volonté de construire un «homme nouveau» et une société unanimiste dans laquelle l'individu s'efface derrière le collectif, commune hostilité à la démocratie libérale. Il convient aussi de prendre en compte les limites de l'emprise totalitaire en Allemagne comme en URSS. L'interprétation «intentionnaliste» du nazisme a longtemps dominé (tout procéderait des intentions de Hitler qu'il a appliquées une fois devenu un dictateur tout puissant). S'est ensuite affirmée celle des historiens «fonctionnalistes» (Hitler «dictateur faible» a dû composer avec différents pouvoirs; fonctionnement assez chaotique du régime). Une étude plus récente «par en bas» de la société allemande montre aussi, qu'outre l'adhésion au régime, on a des «niches», des stratégies d'«évitement, voire de déviances et de dissidences». Une analyse similaire sur le régime soviétique s'est développée, axée sur la société et soulignant certaines limites de l'emprise totalitaire soviétique tenant à des «formes d'autonomie de la société». La fiche conseils aux professeurs français reconnaît la difficulté que pose le cas italien en ce qui concerne les caractéristiques communes : totalitarisme «incomplet» ou «inachevé», même si le régime, en voulant créer l'«homme fasciste», et construire une «société unanimiste», s'inscrit dans un processus totalitaire similaire.

◆ Sur les spécificités, il est conseillé :

+ une analyse de la terreur. La «terreur de masse» est une caractéristique commune du nazisme et du communisme soviétique, mais la comparaison du nombre de leurs victimes n'est pas pertinente (12 ans de pouvoir nazi; 74 ans de régime soviétique). Il est donc conseillé de comparer fondements et cibles de la terreur. Dans le cas soviétique, il s'agit des «ennemis de classe», notion si large qu'elle mène à «un État contre son peuple». Les persécutions se mènent au nom de la lutte des classes, même si cela peut aussi recouper des réalités ethniques dans l'ensemble multinational soviétique. Pour le III<sup>e</sup> Reich, les cibles de la terreur sont les ennemis du «Volk», de la communauté raciale : opposants politiques allemands mais surtout éléments «menace» pour la «race des seigneurs». Car la spécificité principale du nazisme reste son racisme radical dirigé essentiellement contre les Juifs. L'extermination systématique au nom de la race est la spécificité du nazisme. Elle ne se retrouve ni en URSS, même si le régime a pu connaître des bouffées d'antisémitisme, ni en Italie malgré l'adoption d'une législation antisémite (sous influence nazie).

◆ Une comparaison des systèmes concentrationnaires. Elle permet de révéler la spécificité du nazisme. L'univers du Goulag, en dépit de sa mortalité terrible, ne connaît pas l'équivalent des centres d'extermination nazis. Dans le système nazi, on ne trouve pas l'équivalent de la «déportation abandon» qui a pu exister au Goulag. Les «Sibérie de feu» de l'Italie fasciste montrent une terreur sans commune mesure avec les niveaux atteints dans les deux autres régimes. Une deuxième spécificité du nazisme, la prééminence du «Volk», renvoie à nouveau au caractère fondamentalement raciste du nazisme. Cela diffère du cas de l'Italie (l'État est tout) et du cas soviétique (le parti au centre et confondu avec l'État). Dans le III<sup>e</sup> Reich, NSDAP et État sont à la fois instruments de la domination et garants de la «pureté» du «Volk». La troisième spécificité du nazisme est la place du «charisme» de Hitler : le «Führerprinzip» est central dans le régime nazi alors que le culte de Staline ne l'était pas au fonctionnement du PCUS, et qu'en Italie, le culte du Duce n'empêcha pas sa déposition par le parti fasciste lui-même.

Ceci représente les instructions officielles. Dans l'exécution, chaque enseignant conserve une liberté pédagogique pour orienter son cheminement ou introduire d'autres points; exemples pour les spécificités : rôle de la religion, des Églises, place des femmes...

Au terme de ce travail comparatif, on ne peut que souligner une différence d'usage du concept de « totalitarisme » et son emploi beaucoup plus parcimonieux chez nos collègues allemands, ainsi qu'une étude bien plus poussée des régimes.

Ce travail comparatif reste une première approche incomplète qui demande encore à être approfondi.

Arlette Pature (Lycée Pothier) – J-L Raveneau (Lycée J. Monod)